



Fang

Socle maçonné d'un raccard à Fang du Milieu

Analyse succincte
Intervention du 28 mai 2004

A. Antonini

9 septembre 2004

SOCLE MAÇONNE D'UN RACCARD A FANG DU MILIEU

(Parcelle no 106)

ANALYSE SUCCINCTE

Intervention du 28 mai 2004

A. Antonini

9 septembre 2004

- I INTRODUCTION**
- II DESCRIPTIF**
- III CONCLUSIONS**
- IV FIGURES**

I INTRODUCTION

Notre bureau a été mandaté par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, sur demande de M. Benoît Coppey, pour une étude archéologique du raccard sis sur la parcelle No 106 afin de déterminer si le soubassement en maçonnerie est plus ancien que la partie supérieure en madrier et s'il pourrait correspondre à un petit édifice religieux (oratoire). Il s'agissait de profiter des travaux en cours touchant la rénovation de l'extérieur.

Cette analyse a été effectuée le 28 mai 2004¹, avant le début des travaux. Notre documentation comporte une description des façades maçonnées et des prises de vue par photographie numérique sur lesquelles nous avons reporté les limites architecturales.

II DESCRIPTIF

Le socle maçonné et le madrier du raccard constituent, deux éléments distincts qui n'ont pas été conçus l'un pour l'autre. En effet, les poutres qui constituent le cadre inférieur de la partie en bois sont trop longues par rapport à la maçonnerie. En outre, elles sont posées sur des murs dont le couronnement semble avoir été arasé. Le socle se présente comme petit édifice rectangulaire semi enterré sur trois côtés dans la pente du talus. Seule la face occidentale était entièrement visible et possédait dès l'origine une ouverture.

Façade ouest

Bien que transformé par la suite, le bâtiment primitif est clairement repérable. Les murs nord et sud (largeur 105, resp. 95 cm) constituent les piédroits d'un arc qui enjambe une large ouverture (largeur 240 cm). Cet arc est constitué de grandes dalles en pierres de schiste posées de chant. L'extrados de l'arc se présente, du côté nord, en tant que maçonnerie arrachée. Les négatifs dans le mortier proviennent de grandes pierres plates comme celles encore conservées du côté sud. L'extrados de l'arc devait donc être recouvert d'une assise de dalles jointoyées au mortier qui devait correspondre au couronnement d'un pignon à deux pans.

A la base, l'arcade est fermée par un parapet haut de 60 cm. Un passage aménagé dans ce parapet en position asymétrique permettait l'accès à l'intérieur. Ce passage (largeur 110 cm) est doté d'un seuil en pierre ; le montant sud est encore bien conservé, celui du côté nord a été démoli lors de la création de la porte actuelle. Le seuil pris sous la maçonnerie du bouchon permet néanmoins sa restitution exacte.

Les maçonneries de ce bâtiment sont caractérisées par une finition de type *rasa pietra* peu couvrante (mortier du mur lissé à la truelle).

Lors d'une transformation importante, la grande ouverture a été bouchée et l'on aménage une porte dans l'axe du bâtiment. La face extérieure de cette deuxième maçonnerie est caractérisée par l'utilisation de pierres d'une taille plus petite et par une finition de type *rasa pietra*, plus couvrante que celle de la phase précédente.

La niche au-dessus de la porte semble être contemporaine de cette dernière. Les piédroits sont formés par des dalles verticales, la tablette par deux dalles légèrement saillantes. La

¹ Le travail de terrain a été effectué par Mme A. Antonini.

niche elle-même ainsi que le pourtour immédiat sont recouverts d'un crépi composé de deux couches de dégrossissage ainsi que d'une couche d'enduit lissé.

Façades nord et sud

Seule la partie aval des maçonneries est bien visible (partie amont de la face sud fortement rempochée au ciment). La petite fenêtre en façade sud n'est pas d'origine. Elle a été percée dans la maçonnerie, peut-être à l'emplacement d'une ancienne niche aménagée à l'intérieur du local.

Le sommet des maçonneries ne possède plus son couronnement d'origine. Au-dessus des angles occidentaux, on distingue l'arc qui couronne la façade occidentale. Du côté sud, on remarque notamment les dalles formant le couronnement du pignon à deux pans. Du côté nord cette finition a disparu et l'on aperçoit les imposantes pierres de chant qui constituent l'arc (épaisseur de l'arc 80 cm).

Intérieur

Aujourd'hui, le local est utilisé comme cave à vin. Aucun aménagement ne subsiste qui permettrait d'identifier avec certitude sa fonction originelle.

L'existence d'une voûte qui pourrait souligner l'utilisation du local en tant qu'oratoire n'a pas pu être prouvée. Si l'observation du sommet des parois nord et sud permet d'exclure la présence d'une voûte maçonnée (aucune trace d'arrachement), un plafond voûté pourrait néanmoins avoir existé, construit en plâtre (sur lattis) ou en bois (planches jointives).

La paroi orientale n'est pas rectiligne mais légèrement concave. Cette irrégularité est vraisemblablement due à des problèmes statiques (déviations de la poussée du terrain remontant, du côté extérieur, jusqu'au sommet du mur). Elle ne peut pas être interprétée comme une amorce d'abside.

III CONCLUSIONS

Le socle maçonné et la partie en madrier du raccard constituent deux éléments clairement distincts qui n'ont pas été conçus l'un pour l'autre. La partie en bois avec son cadre trop grand par rapport à la maçonnerie a vraisemblablement été transférée à cet endroit pour une deuxième utilisation. Une analyse plus poussée du madrier pourrait peut-être mettre en évidence des irrégularités témoignant de son dé- et remontage.

Le socle en maçonnerie était sans doute à l'origine un bâtiment indépendant dont le sommet a été raboté afin de pouvoir asseoir la partie en bois (raccard). La façade occidentale de ce petit édifice rectangulaire semi enterré est caractérisée par une ouverture arquée fermée à sa base par un parapet maçonné dans lequel est aménagé un passage étroit et désaxé. La typologie de cette façade correspond parfaitement à celle d'un petit oratoire. Ces petits édifices religieux construits le long des chemins n'étaient pas destinés à accueillir les fidèles à l'intérieur. On pourrait les considérer comme des chœurs largement ouverts sur l'extérieur, mais qui en étaient séparés par un chancel maçonné. Une grille en fer ou en bois fixée dans le chancel et l'intrados de l'arc qui enjambe l'ouverture devait sans doute protéger les objets de dévotion.

Un sondage au niveau du sol de cet oratoire pourrait éventuellement donner des indications supplémentaires sur l'aménagement intérieur.

La fermeture de la grande arcade et l'aménagement d'une nouvelle porte ont sans doute été nécessaires lors de la transformation du petit édifice en soubassement d'un raccord. L'aménagement de la niche au-dessus de la porte laisse cependant supposer qu'on ait voulu conserver le souvenir du caractère religieux de cet édifice.

IV FIGURES

- Fig. 1 Façade occidentale.
- Fig. 2 Façade occidentale ; détail de l'ouverture arquée.
- Fig. 3 Façade occidentale ; seuil de l'ancien passage pris sous la maçonnerie qui bouche la grande ouverture arquée et crée le piédroit de la nouvelle porte.
- Fig. 4 Façade occidentale ; pan nord du pignon montrant les négatifs d'une assise de pierres disparue.
- Fig. 5 Façade occidentale ; pan sud du pignon recouvert d'une assise de pierres plates.
- Fig. 6 Façade sud ; le couronnement de la maçonnerie a été perturbée lors de la pose du raccard, la petite fenêtre n'est pas d'origine.
- Fig. 7 Le raccard vu du nord-est.
- Fig. 8 Extrait du plan de cadastre



Fig. 1 Façade occidentale.



Fig. 2 Façade occidentale ;
détail de l'ouverture arquée.



Fig. 3 Façade occidentale ; seuil de l'ancien passage pris sous la maçonnerie qui bouche la grande ouverture arquée et crée le piédroit de la nouvelle porte.



Fig. 4 Façade occidentale ; pan nord du pignon montrant les négatifs d'une assise de pierres disparue.



Fig. 5 Façade occidentale ; pan sud du pignon recouvert d'une assise de pierres plates.



Fig. 6 Façade sud ; le couronnement de la maçonnerie a été perturbé lors de la pose du raccard, la petite fenêtre n'est pas d'origine.



Fig. 7 Le raccard vu du nord-est.



121 200

121 150

121 150